

M. RENARD

081
R 29(3)
1.24
cop.1

Attis funéraires de Toulouse

Extrait de *LATOMUS*
t. XI (1952), Fasc. 1

~~913.375~~
~~R 29 v~~
~~n° 24~~
BRUXELLES-UNIVERSITE

BRUXELLES

1952

Attis funéraires de Toulouse

Rendant compte dans le dernier fascicule de *Gallia*, VII, 1949, 1, pp. 132-133 ⁽¹⁾, des fouilles des murailles romaines de l'Institut Catholique de Toulouse, M. Michel Labrousse signale parmi les sculptures retirées des fondations deux reliefs qu'il décrit comme suit : « La pièce la plus remarquable est un très haut relief, de caractère probablement funéraire, où une jeune femme voilée lève le bras gauche avec la paume de la main ouverte, en un geste sans doute rituel... qui reparaît sur un autre relief, plus mutilé, où figure cette fois un personnage masculin ».

L'examen du premier de ces documents, dont M. Labrousse ⁽²⁾ a joint la photographie à sa notice (cf. notre Pl. V, fig. 1) montre que ces deux reliefs représentent des Attis funéraires. Sans doute, dans le premier, une certaine élégance, l'aspect du visage juvénile, les formes pleines et molles des joues, le dessin des lèvres, la ligne grasse du cou, la chevelure soignée partagée en deux masses par une ligne médiane ont-ils quelque chose d'efféminé. Mais ce sont là des traits qui conviennent précisément à une représentation d'Attis, que Catulle qualifie de *notha mulier* ⁽³⁾. Au reste, la comparaison avec d'autres figurations du pâtre anatolien, figuré de même avec les sourcils contractés, les lèvres dessinant un pli, et le fait que la présente image est coiffée du bonnet phrygien ne laissent aucun doute quant à l'identification. Nous pouvons donc compléter la figuration en imaginant le manteau plissé passé sur l'épaule gauche, la tunique à longues manches descendant jusqu'aux genoux et les *anaxyrides*, peut-être ouvertes afin d'évoquer l'émasculat.

Le sens des représentations d'Attis dans le symbolisme funéraire est bien connu ⁽⁴⁾. La dépouille d'Attis — fils et amant de la Grande

(1) Paru avec le millésime de 1950.

(2) Fig. 1, p. 134.

(3) CATULLE, LXIII, 27.

(4) Cf. FR. CUMONT, art. *Attis* dans RUGGIERO, *Diz. epigr.* (1895 sqq.) et dans PAULY-WISSOWA, *R. E.* (1896) ; *Textes et mon. fig. relatifs aux mystères de Mithra*, t. II (Bruxelles, 1896), p. 437, n° 328 ; *Les religions orient. dans le paganisme rom.*, 4^e éd. (Paris, 1929 [1^{re} éd., 1907]), p. 56 ; *Recherches sur le symbol. funér. des Romains* (Paris, 1942), p. 219 sqq. ; H. HEPDING, *Attis, seine Mythen und sein Kult* (Giessen, 1903), *passim* ; J. G. FRAZER, *Adonis, Attis, Osiris*, 2^e éd. (Londres, 1907 [1^{re} éd., 1905]), pp. 217-265 ; H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle* (Paris, 1912), *passim*.



Mère — ne s'est point corrompue après que la mort eut été la conséquence de sa mutilation. Au contraire, il a ressuscité à l'instar de la végétation dont il est l'image et qui meurt mais pour renaître au printemps selon un rythme dont la périodicité est assurée grâce au renouvellement annuel, par ses prêtres, lors de l'équinoxe du printemps, du drame de sa mort et de sa résurrection. De même, les fidèles d'Attis, s'identifiant au dieu, croient que leur destin sera pareil au sien et qu'après avoir été rendus à la Terre-Mère au moment de la mort, ils renaîtront ensuite, sauvés et immortels comme lui.

Nos deux reliefs ne sont pas les premiers documents de la région procédant de ces croyances. Nous connaissions déjà une terre cuite, provenant sans doute des environs de Toulouse, représentant Attis tenant la syrinx ⁽¹⁾ et qui rappelle un petit bronze analogue de la région d'Agen, figurant le dieu jouant du même instrument et portant trois roseaux ⁽²⁾. On sait que de telles statuettes étaient assez souvent déposées dans les sépultures. Le site de Chiragan dans la plaine de Martres-Tolosanes a également livré des figurations d'Attis ⁽³⁾. Le culte métrouque est aussi attesté, et largement, à Lectoure ⁽⁴⁾. Nous pourrions multiplier les exemples dans un rayon plus ou moins étendu autour de Toulouse, mais ce serait peut-être refaire en grande partie un inventaire déjà dressé ⁽⁵⁾.

Il convient cependant de s'arrêter aux trouvailles du genre, particulièrement nombreuses, faites dans les remparts de Narbonne : pour cette seule localité, nous en connaissons une bonne douzaine ⁽⁶⁾ et certaines d'entre elles (Pl. V, fig. 2-3) ⁽⁷⁾ présentent beaucoup de similitudes avec nos reliefs toulousains : les traits et les attitudes sont similaires encore que les divers types d'Attis funéraires soient plutôt stéréotypés. Il est vrai que dans ces exemplaires de Narbonne analogues aux nôtres, le dieu lève la main droite ⁽⁸⁾ et non la gauche comme dans celui que nous reproduisons. Mais cet Attis n'est pas le seul à lever le bras gauche ⁽⁹⁾. D'autre part, dans les reliefs de

(1) GRAILLOT, *op. cit.*, p. 447.

(2) *Ibid.*, p. 448 et pl. IX, 4 ad p. 438 ; S. REINACH, *Rép. st.*, V, 1, p. 223, 1.

(3) ESPÉRANDIEU, *Recueil Gaule*, II, nos 892, 4 et 930 (cf. 934).

(4) Cf. GRAILLOT, *op. cit.*, *passim*.

(5) Cf. *ibid.*, p. 445 sqq. et la carte de J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine* (Paris, 1951), p. 58. L'abondant matériel utilisé par Graillot pourrait évidemment être encore enrichi.

(6) ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, I, 622-625 ; 627-629 ; 704 ; 707 ; 710 ; 746 ; 761 ; 789.

(7) *Ibid.*, I, n° 622 ; 623 ; 625 ; 704 ; 707 ; 710.

(8) Cf. aussi GRAILLOT, *op. cit.*, pl. XI, 2 ad p. 438.

(9) Attis de Chiragan (ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, II, n° 930), de Tarbes (*ibid.*, II, n° 1039), de Rome au Musée du Vatican (CUMONT, *Les rel. or.*, pl. IV, 3 ad p. 66), de Cadix au Musée Arch. de Madrid (A. GARCIA Y BELLIDO, *Esculturas rom. de España y Portugal*, Madrid, 1949, n° 126, p. 125 et pl. 97), de la collection Blundell (S. REINACH, *op. cit.*, I, 184, 3) ; cf. la note suivante.



Fig. 1



Fig. 2-3

Narbonne la main est à ce point mutilée qu'on ne peut généralement dire si elle tenait le *pedum*, attribut fréquent d'Attis (1), ou bien si elle était ouverte comme ici. Mais l'un au moins des Attis funéraires de Narbonne est représenté avec la paume droite nettement ouverte (2).

Ainsi donc le type auquel nous avons affaire ici comportait de variantes dans le geste : le plus souvent c'est le bras droit qui est levé, mais l'inverse s'observe parfois et la main pouvait ou bien tenir le *pedum* ou bien présenter la paume ouverte dans un geste de bénédiction ou de victorieuse résurrection. Dans ce dernier cas, le fait que le geste est accompli de la main gauche s'avérerait spécifique à propos d'une sculpture précisément funéraire. Mais l'autre hypothèse est sans doute plus vraisemblable, car elle s'appuie sur le parallèle de la bénédiction latine par exemple (3).

Quelle date assigner à celui-là au moins des reliefs dont M. Labrousse a publié la reproduction ?

Le style n'empêche peut-être pas une attribution au 1^{er} siècle de notre ère. Certains reliefs de Narbonne ont effectivement été attribués à cette époque (4) bien que l'on puisse hésiter à accepter cette chronologie : de fait, d'autres exemplaires de cette série, où l'emploi du foret est patent, ne peuvent être antérieurs au 11^e siècle. D'autre part, si la Grande Mère de Pessinonte fut amenée à Rome dès 204 avant J.-C., les aspects les plus orientaux du culte métroaque y furent longtemps tenus dans l'ombre. C'est seulement à partir de Claude qu'Attis reçut vraiment une consécration officielle (5) et c'est surtout sous les Antonins que son culte connut une nouvelle et rapide extension notamment en Gaule, où le taurobole de Lyon en 160 est le premier qui soit sûrement daté (6).

Nous voulons bien que les Phocéens de Marseille avaient représenté Cybèle dès le VI^e siècle avant notre ère (7). Toutefois l'influence de cette plastique et des conceptions qu'elle figurait ne s'est pas fait sentir bien avant vers l'intérieur du pays et nous doutons fort qu'elle soit pour quelque chose dans le succès de la Grande Mère et d'Attis sous l'Empire. Mais il est patent que dès le premier siècle après

(1) C'est le cas pour certains des exemples cités à la note précédente.

(2) ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, I, n° 710.

(3) Cf. BLINKENBERG, *Archaeol. Studien* (1904), p. 123 et SEYRIG dans *Bull. de Corr. Hell.*, t. LI (1927), p. 211 sqq. Voir aussi des figurations comme celle du paradis des mystes de Sabazius de la fresque de Vibia dans les catacombes de Prétextat, e. g. CUMONT, *Les rel. or.*, p. 61, fig. 3.

(4) ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, I, n° 710 et 746.

(5) CUMONT, *Les rel. or.*, p. 51 ; HEPDING, *op. cit.*, p. 147 ; J. CARCOPINO, *Aspects mystiques de la Rome païenne* (Paris, 1941), p. 49 sqq.

(6) C.I.L., XIII, 1751 ; cf. GRAILLOT, *op. cit.*, p. 159, n. 2, a et p. 452.

(7) W. FROEHNER, *Musée de Marseille. Catal. des ant. gr. et rom.* (Paris, 1897), p. 11 sqq. ; GRAILLOT, *op. cit.*, p. 445 ; F. BENOIT, *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône* (Paris, 1945), pl. I, fig. 1-2.

J.-C. les deux divinités orientales et d'autres étaient déjà fort honorées ⁽¹⁾ bien que le rite de rédemption du taurobole soit seulement attesté au siècle suivant. En outre, n'oublions pas que l'immigration orientale fut précoce et intense en Gaule, particulièrement en Narbonnaise ⁽²⁾, et que Toulouse se trouve sur la voie de Narbonne à Bordeaux, deux ports qui s'ouvraient largement aux marins du Levant.

Compte tenu de ces éléments, il n'est guère qu'un examen attentif de l'original qui puisse décider de la date approximative de ce relief ⁽³⁾. Quant à nous, jusqu'à plus ample information, nous opterions plutôt pour le II^e siècle.

Remarquons enfin que si le succès du culte métroaque — et de celui d'Attis plus encore peut-être que de celui de Cybèle — fut si considérable en Narbonnaise et en Gaule, la raison essentielle n'en est sans doute pas seulement dans la propagande des Orientaux et dans le fait que ce culte permettait des témoignages de civisme local ou de loyalisme à l'égard des empereurs ⁽⁴⁾. Ce succès paraît aussi dû pour une large part aux rapprochements qui se firent, particulièrement sur le plan funéraire, entre le culte d'Attis et de Cybèle et le vieux fonds des croyances indigènes relatives à l'au-delà ⁽⁵⁾. En effet, la *Magna Mater* présentait bien des aspects qui rappelaient les traits naturistes de la Terre-Mère gauloise. Les gens de Gaule aussi, comme les Orientaux, assuraient aux sépultures la protection de la divinité ⁽⁶⁾. Enfin la croyance dans Attis, dont le bonnet étoilé ou surmonté d'un croissant ⁽⁷⁾ est à l'image du ciel, garantissait l'immortalité céleste — *animam sacer abstulit aer*, lit-on sur un cippe dalmate ⁽⁸⁾ où figure le dieu phrygien — et de même au nombre des conceptions celtiques sur l'au-delà figurait la croyance en une survie astrale. La synthèse de ces conceptions paraît bien être exprimée par l'un des reliefs de Narbonne sur lequel un Éros ailé pose la main sur l'épaule du dieu phrygien ⁽⁹⁾ auquel, nouvel Attis, s'identifie le défunt.

Marcel RENARD.

(1) Cf. J.-J. HATT, *op. cit.*, p. 55 sqq.

(2) GAILLOT, *op. cit.*, p. 452 sqq.; HATT, *op. cit.*, p. 43 sqq.

(3) Au moment où nous rédigeons cette notice (juillet 1951), M. Labrousse a eu l'obligeance de nous faire savoir que M. Lizop venait de faire à la Société Archéologique du Midi une communication — dont nous n'avons pas encore pu prendre connaissance — sur les deux reliefs de Toulouse, dans lesquels il reconnaît également des Attis funéraires. M. Labrousse nous écrit en outre que « les différences de style et de facture excluent qu'ils proviennent d'un même monument ».

(4) GAILLOT, *op. cit.*, pp. 451-452.

(5) Cf. CUMONT, *Rech. sur le symb. fun. des Rom.*, p. 220.

(6) HATT, *op. cit.*, p. 97.

(7) CUMONT, *loc. cit.*, p. 73, n. 2 et p. 207.

(8) C.I.L., III, 6384; cf. HEPDING, *op. cit.*, p. 86, n° 25.

(9) ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, I, n° 624.